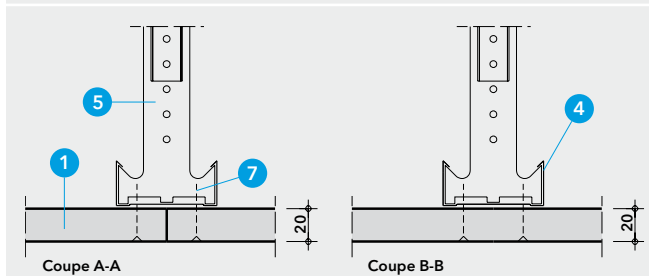
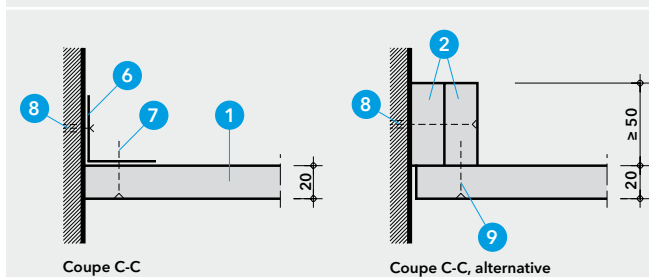


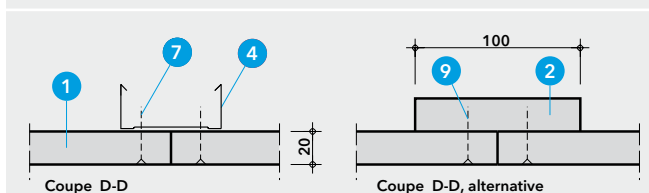
Détail A - Vue de dessous du faux-plafond



Détail B - Suspension



Détail C - Raccord à une paroi



Détail D - Recouvrement du joint

Données techniques

- 1 PROMAXON® Type A (d = 20 mm), plaque coupe-feu
- 2 PROMAXON® Type A (d = 20 mm), bandes pour plaques
- 3 Mastic Promat® ou mastic prêt à l'emploi Promat®
- 4 Profilé de plafond en C CD 60 x 27 x 0,6 selon DIN 18 182-1
- 5 Suspension composée de:
ancrage de suspension, suspension Nonius ou fer à fentes à encoches, charge ≤ 9 N/mm² avec exposition au feu depuis le haut
- 6 Equerre de paroi 40/40/ ≥ 0,7 mm
- 7 Vis Promat® 4624 3,5 x 35 mm, entraxe env. 200 mm
- 8 Cheville en plastique avec vis, entraxe ≤ 500 mm
- 9 Vis Promat® 4622 3,5 x 35 mm, entraxe env. 200 mm ou Agrafes l = 35 mm, entraxe ≤ 100 mm

N° d'attestation : N°AEAI 12613
ABP N° P-3931/4679-MPA BS

Les avantages en un clin d'œil

- Application EI 30 comme compartiment coupe-feu indépendant
- Revêtement à une couche
- Poids réduit des plaques env. 17,3 kg/m²
- Construction identique pour exposition au feu par le haut et le bas
- Aucun masticage n'est requis par la protection contre l'incendie
- Construction de suspension standard

Informations générales

La construction 120.40 est créée à base de plaques PROMAXON® Type A spécialement fabriquées pour la Suisse.

L'aération du vide d'air exige l'emploi de vannes d'aération.

Détail A

Les dimensions du faux-plafond sont illimitées dans les deux sens. L'écart des profilés de plafond en C est ≤ 625 mm, l'écart des suspensions est ≤ 700 mm (ou ≤ 400 mm de la paroi).

Détail B

La fixation des suspensions sur le plafond massif est réalisée par des chevilles homologuées en cas d'exposition au feu depuis le bas et avec des chevilles métalliques ≥ M8 homologuées en cas d'exposition au feu depuis le haut (double profondeur de montage, 60 mm au moins, 500 N au maximum/cheville) ou avec des chevilles anti-incendie homologuées officiellement.

Les plaques de construction coupe-feu PROMAXON® (1) sont directement fixées aux profilés de plafond en C (4) avec des vis (7). La construction portante peut être raidie par des profilés de plafond en C supplémentaires dans le sens transversal (axe x). Les joints des plaques doivent impérativement être posés sous les profilés de plafond en C. Le traitement des joints de plaque avec du mastic n'est pas obligatoire pour remplir les conditions de la protection contre l'incendie.

Détail C

La fixation à la paroi est réalisée avec un angle de tôle d'acier (6) ou par le biais de bandes (2) afin de créer des joints d'ombre.

Détail D

Les joints transversaux (coupe D-D) peuvent être couverts au choix par des profilés de plafond C (4) ou des bandes (2).

Remarques importantes

Modèle comme variante avec ossature double avec larges entraxes pour suspentes sur demande.

En cas d'exigences supplémentaires relatives à la construction (p. ex. isolation phonique et thermique, humidité), veuillez vous adresser à notre service technique.